



## LA COMMUNAUTÉ LÉGALE (2ÈME PARTIE)

### FORMATION EN E-LEARNING

*Partie 2 : La gestion des biens au sein de la communauté légale soulève des questions cruciales pour la protection des intérêts patrimoniaux des époux. Cette formation vous apportera une maîtrise approfondie des règles encadrant les pouvoirs de gestion, qu'ils soient exclusifs, conjoints ou concurrentiels, ainsi que des sanctions applicables et des aménagements possibles.*

## NATURE DE L'ACTION

Action de formation

## OBJECTIFS

1. Maîtriser les éléments fondamentaux sur la gestion de la masse commune et des masses propres.
2. Savoir distinguer les pouvoirs sur les biens communs et les biens propres.

## PUBLIC VISÉ

Avocats débutants et/ou non spécialisés sur ce thème.

## PRÉ-REQUIS

- Un parcours de formation en Droit
- Une connexion internet

## DÉLAI D'ACCÈS À LA FORMATION

Vous pouvez accéder à vos modules de formation Avocats à J-2 avant 17h00. Exemple : pour une formation qui démarre le lundi, les inscriptions sont possibles jusqu'au vendredi à 17h00, pour une formation qui démarre le mercredi, les inscriptions sont possibles jusqu'au lundi à 17h00.

## MODALITÉS D'ACCÈS À LA FORMATION

Accès à l'ensemble des avocats.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

### I. Pouvoirs sur les biens communs

1. Gestion concurrente
2. Gestion exclusive
3. Gestion conjointe
4. Sanctions des règles de gestion
5. Retrait et transfert de pouvoirs

### II. Pouvoirs sur les biens propres

1. Gestion exclusive
2. Fruits et revenus des biens propres
3. Retrait de pouvoirs
4. Aménagements conventionnels

## DURÉE

3 heures de formation à distance réparties sur une durée maximum d'un mois.

## PROFIL DES FORMATEURS RÉFÉRENTS

Formation encadrée par un Consultant-Juriste dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques dans le domaine d'activité dont dépend la formation, ont été validées par des diplômes et approuvées par France Pro Formation.

## MODALITÉS TECHNIQUES

Formation asynchrone en accès libre sur la plateforme de formation, programmé pour une durée totale

de 4 semaines, accessible au moyen d'une simple connexion internet.

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation 100% en ligne avec un accompagnement tutoré.

Support de formation : cours théoriques, mises en situation, documents à télécharger, quizz, exercices pratiques.

Le stagiaire est accompagné par son formateur référent juriste tout au long de son parcours de formation via les forums contextuels de la plateforme en ligne ainsi que par mail et téléphone.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Afin de s'assurer de l'acquisition pratique des contenus abordés, les modules sont construits autour d'un contenu théorique détaillé, qui est ensuite validé par des questions d'apprentissage.

Les différentes parties du programme de formation sont ponctuées par des quizz intermédiaires qui permettent une progression pédagogique.

La formation est validée par un examen sous forme de QCM chronométré sur la plateforme E-LEARNING.

Une enquête de satisfaction de la formation est remplie en ligne en fin de formation par le stagiaire.

## ACCESSIBILITÉ

- L'accessibilité de nos formations est étudiée individuellement en fonction des besoins et de la situation de chaque personne en situation de handicap.
- Un référent handicap, validé par l'AGEFIPH, est à votre disposition pour analyser les possibilités d'adaptation et vous proposer les solutions les plus appropriées.

## DATE

Inscriptions libres : 1 session par semaine.

## FORMALISATION À L'ISSUE DE LA FORMATION

- Attestation de connexion FOAD.
- Attestation de fin de formation mentionnant la liste des compétences acquises.

## COÛT DE LA FORMATION

Le montant de la formation est disponible en ligne sur le site internet [www.france-pro-avocat.fr](http://www.france-pro-avocat.fr).

----- (FIN DU DOCUMENT) -----